



Arrêté d'imposition pour l'année 2007

Bien que de nombreux investissements soient prévus à long terme, le taux d'imposition actuel est maintenu pour l'année 2007.

- Canton 151,50 % du taux de base
- Commune 67,50 % du taux de base

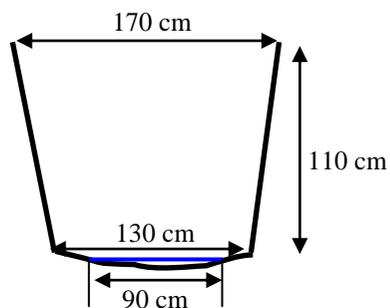
Dates des prochains Conseils Communaux :

| | |
|------------------------------|---------------------------|
| 1 ^{er} février 2007 | 1 ^{er} mars 2007 |
| 10 mai 2007 | 28 juin 2007 |

Nous vous rappelons que les délibérations sont publiques. Venez nombreux !

Réponses au quiz

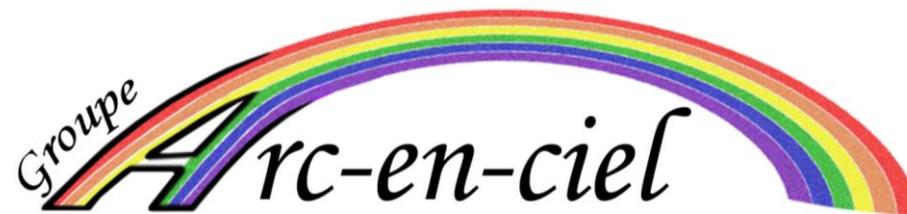
1. C. Il y a 9 fontaines sur le territoire communal.
2. C. Uniquement de l'eau de source. Il y a 13 captages entre Boveau et Vers-Chenaux.
3. B Si nous voulons calculer la différence de débit, il nous faut connaître la vitesse de l'eau lors de la crue, ce qui nous manque, mais il est possible d'estimer le rapport entre les superficies des deux sections. En temps normal, la section occupée par l'eau est la suivante. Profondeur moyenne : 2,5 cm. Largeur moyenne : 90 cm. "Section" de l'eau : $\sim 225 \text{ cm}^2$. En crue, la "section" de l'eau était de $145 \times 90 = 13050 \text{ cm}^2$ si on suppose que l'eau était à 20 cm du haut du mur. Largeur moyenne: $\sim 145 \text{ cm}$. Hauteur: $110 - 20 = 90 \text{ cm}$. Le rapport des sections est $13000 / 225 = \sim 55$.



4. A 5. B 6. B

A la découverte de la nature dans notre commune :

Nous organisons **une excursion dimanche 11 février 2007**. Départ de la Place du Torrent à 9 h 00. Nous nous rendrons à pied (si nécessaire en voiture) jusqu'à l'étang des Communailles, près de Versvey pour observer les oiseaux hivernants. Si le temps nous le permet, au retour, nous traverserons le bois de L'Ile des Clous. Retour vers midi. Si cela vous intéresse téléphonez à François Estoppey au 024 466 66 26. Munissez-vous de bons souliers, d'habits chauds et, si vous en possédez, de jumelles.



La Gazette

N°1

Février 2007

Edito : **On se jette à l'eau**

Chers amis Vuarnérans,

Au nom de tout le groupe, je suis très fier de vous présenter la Gazette Arc-en-ciel. Petit journal d'informations, né d'une initiative de nos collègues libéraux et radicaux qui n'ont pas persévéré (heureusement pour nous) dans leur bonne idée.

La Gazette paraîtra 2 à 3 fois l'an en tous ménages selon l'actualité politique communale. Elle vous informe des principaux débats et décisions du Conseil Communal. Elle sera aussi le reflet de nos idées et suggestions sans oublier une partie récréative pour toute la famille sous forme de quiz.

Une suggestion d'actualité est, dès la fin des travaux actuels, la mise en zone 30 km/h de l'ensemble du village pour une sécurité accrue des piétons.

A plus long terme, nous envisageons de proposer aux instances communales l'adhésion à l'Agenda 21 pour un développement durable. Un prochain numéro de la Gazette y sera consacré.

Chers amis Vuarnérans je vous souhaite une bonne lecture et jetez vous à l'eau avec nous.

Pour le groupe Arc-en-ciel, Jean-Louis Crot

Pour nous questionner

Une adresse postale :
Groupe Arc-en-ciel
1853 Yvorne

Pour adhérer

| | |
|------------------------------|------|
| Membre actif ou sympathisant | |
| Cotisation annuelle : | |
| Individuelle : | 20.- |
| Couple : | 30.- |

Nos élues au Conseil Communal sont Danielle Nicolier et Camille Bütikofer.

Quiz sur l'eau à Yverne

- 1) Combien y a-t-il de fontaines dans la commune d'Yverne ?
A) 5
B) 7
C) 9

- 2) Quelle est l'origine de l'eau de boisson d'Yverne ?
A) Eau de source + eau de la nappe phréatique
B) Eau de source + eau du Chamossaire
C) Eau de source uniquement
D) Eau de source + eau de l'Hongrin

- 3) Voici deux photographies du Torrent d'Yverne :

En temps normal



Lors de la crue du 5 août 2006



De combien de fois la section occupée par l'eau était-elle plus grande le 5 août ?

- A) Environ 10 fois
B) Environ 50 fois
C) Environ 100 fois
- 4) Quels cours d'eau passent sur la commune d'Yverne ?
A) Le Rhône, Le Torrent, la Grande Eau
B) Le Torrent, la Grande Eau, l'Eau Froide
C) Le Torrent, le Torrent de Drapel
- 5) En rapport avec les travaux actuels dans la commune : Quel est l'intérêt de séparer les eaux usées des eaux claires (principe du réseau séparatif) ?
A) Réorganiser le trafic automobile dans Yverne
B) Concentrer les eaux usées pour mieux les épurer
C) Donner du travail aux entreprises locales
- 6) Lorsque nous nous douchons, combien d'eau économisons-nous en arrêtant la douche le temps du savonnage ?
A) 2 %
B) 25 %
C) 35 %

(Réponses en dernière page)



Travaux Maisons-Neuves II / Vers-la-Cour

Quoi ?

- mise en séparatif du réseau d'évacuation des eaux
- extension du réseau gaz sur l'ensemble du secteur
- assainissement du réseau d'eau potable
- réfection de la chaussée

Où ?

- association Viticole-Caveau-montée jusqu'au Collège
- partie est de Vers-la-Cour jusqu'au pied de Chenalette.

Quand ?

- dès le 4 décembre 2006 jusqu'à la fin de l'été 2007

Combien ?

- le Conseil Communal a accepté le crédit de Fr. 1'200'000.- soit :
 - travaux de génie civil, réfection de la chaussée Fr 921'000.-
 - travaux d'assainissement du réseau d'eau Fr 98'000.-
 - honoraires d'ingénieurs Fr 57'000.-

Ces montants ne tiennent pas compte des subventions allouées par les Services cantonaux concernant la mise en séparatif et l'amélioration du réseau d'eau potable. Le montant du crédit prévoit une augmentation de 10% pour les imprévus.

Concernant les raccordements privés, un projet de mise en séparatif de chaque bâtiment a été établi de même que le devis relatif. La commune prend en charge les frais d'étude et d'investigation ainsi que les travaux de raccordement jusqu'à 1 m sur la parcelle privée.

Les informations concernant l'avancée des travaux peuvent être consultées au pilier public (Place du Torrent).